



# MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

mairie@lafrancaise.fr  
www.lafrancaise.fr

## DECISION

2023-42

Objet : Location appartement

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

### CONSIDERANT

Que la commune de Lafrançaise a décidé de louer à Monsieur LARROQUE Ghislain Un appartement situé rue neuve à Lafrançaise,

Qu'un bail a également été établi afin de bien définir les droits et obligations du locataire au regard de la mise à disposition du bien,

Qu'il convient de signer ce bail,

### DECIDE

De signer le bail entre la Ville de Lafrançaise et Monsieur LARROQUE Ghislain pour la location d'un appartement, situé rue neuve à Lafrançaise.

Le Bail prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et se terminera le 31 mars 2024.

Il est consenti moyennant le versement par l'intéressé d'un loyer mensuel de 300 €.

Fait à Lafrançaise

Le 19 décembre 2024.



Le Maire

T. DELBREIL

*Lafrançaise*